Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/08/2026 - 9274 - 1990 B 00147 - 353 680 903 - SOMOCAP

sogeca

Expert Comptable - Ressources Humaines
Conseil - Juridique - Audit - Transaction

SAS SOMOCAP

71 Plaza Alde Lan Tokia
64480 JATXOU

-:-

Documents comptables de synthèse
au 31 décembre 2025

SAS SOMOCAP

SOMMAIRE GENERAL

2

Bilan 3

Compte de résultat 5

7

Règles et méthodes comptables 8

Notes sur le bilan 11

COMPTES ANNUELS

SAS SOMOCAP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	204 414	147 304	57 110	41 915
Fonds commercial	90 000	9 975	80 025	89 025
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	666 337		666 337	666 337
Constructions	4 416 021	61 722	4 354 299	139
Install. techniques, matériel et outillage	4 360 234	2 888 298	1 471 936	1 145 696
Autres immobilisations corporelles	1 052 787	633 641	419 146	138 217
Immob. en cours / Avances et acomptes	153 255		153 255	1 816 375
Immobilisations financières				
Participations	37 938		37 938	34 188
Créances rattachées à des participations	51 500		51 500	51 500
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 062		21 062	11 062
Total actif immobilisé (III)	**11 053 549**	**3 740 941**	**7 312 608**	**3 994 456**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	348 022		348 022	302 579
En cours de production	656 570		656 570	620 193
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				3 742
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 324 481	3 020	1 321 461	820 914
Autres créances	259 081		259 081	399 226
Charges constatées d'avance	96 165		96 165	34 465
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 575 000		1 575 000	1 259 464
Total actif circulant (IV)	**4 259 320**	**3 020**	**4 256 299**	**3 440 583**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**15 312 868**	**3 743 961**	**11 568 907**	**7 435 040**

Certifié exact

SAS SOMOCAP

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	265 312	265 312
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	40 404	40 404
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	26 531	26 531
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 014 167	2 919 446
Autres réserves		
Report à nouveau	**159 286**	**176 721**
Résultat de l'exercice	920 994	252 395
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	**4 426 695**	**3 680 809**
Total capitaux propres (I)		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 712 701	2 333 195
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	20 589	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme	10 686	2 915
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	806 217	1 040 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*192 007*	*158 091*
Personnel	*164 230*	*144 935*
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices	*67 784*	*5 002*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées	*5 483*	*4 121*
Autres dettes fiscales et sociales	429 504	312 150
Dettes fiscales et sociales	104 603	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 864	5 670
Autres dettes	45 048	60 280
Produits constatés d'avance	**7 142 213**	**3 754 231**
Total des dettes (III)		
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**11 568 907**	**7 435 040**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOMOCAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 11 568 907 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 159 286 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le plan comptable général (PCG).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	90 000			90 000
- Fonds commercial	171 182	33 232		204 414
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	**261 182**	**33 232**		**294 414**
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	666 337			666 337
- Constructions sur sol propre		4 412 038		4 412 038
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 983			3 983
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 792 950	567 284		4 360 234
- Installations générales, agencements aménagements divers	475 204	287 635		762 840
- Matériel de transport	68 909		11 500	57 409
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 001	44 537		232 538
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 816 375	153 255	1 816 375	153 255
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**7 011 760**	**5 464 749**	**1 827 875**	**10 648 634**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	85 688	3 750		89 438
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 062	10 000		21 062
Immobilisations financières	**96 750**	**13 750**		**110 500**
ACTIF IMMOBILISE	**7 369 693**	**5 511 731**	**1 827 875**	**11 053 549**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- / Acquisitions	Entrées / Apports	- / Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles			33 232		
Immobilisations corporelles			5 464 749		
Immobilisations financières			13 750		
Augmentations de l'exercice			**5 511 731**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- / Cessions	Sortles / Scissions	- / Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	1 816 375		11 500		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice	**1 816 375**		**11 500**		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	90 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**90 000**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	975	9 000		9 975
- Fonds commercial	129 267	18 037		147 304
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	**130 242**	**27 037**		**157 279**
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		57 759		57 759
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 844	120		3 963
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 647 253	241 045		2 888 298
- Installations générales, agencements aménagements divers	386 811	28 787		415 598
- Matériel de transport	47 470	4 959	11 500	40 929
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 617	17 497		177 114
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 244 994**	**350 167**	**11 500**	**3 583 661**
ACTIF IMMOBILISE	**3 375 236**	**377 204**	**11 500**	**3 740 941**

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 752 290 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	51 500		51 500
Prêts			
Autres	21 062		21 062
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 324 481	1 324 481	
Autres	259 081	259 081	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	96 165	96 165	
Total	**1 752 290**	**1 679 728**	**72 562**

Produits à recevoir

	Montant
	10 987
R.R.R. à obtenir et avoirs non	6 803
Charges sociales - produits à r	113 420
Divers - produits à recevoir	
Total	**131 210**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 265 312,00 euros décomposé en 16 582 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 131 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 587	1 587		
- à plus de 1 an à l'origine	5 711 114	391 488	1 854 284	3 465 343
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	20 589	20 589		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	806 217	806 217		
Dettes fiscales et sociales	429 504	429 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	104 603	104 603		
Autres dettes (**)	12 864	12 864		
Produits constatés d'avance	45 048	45 048		
Total	**7 131 526**	**1 811 900**	**1 854 284**	**3 465 343**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 053 709			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	670 157			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fres non parvenu	130 572
Fournisseurs - immobil. fres n/	104 603
Intérets courus à payer	1 587
Interets courus sur emprunts et det	20 589
Dettes provis. pr congés à paye	132 607
PERSONNEL CH A PAYER	59 400
Charges sociales s/congés à pay	53 191
Charges sociales - charges à pa	1 450
Etat - Autres Charges Payer	796
R.R.R. à accorder et avoirs à é	7 173
Divers - charges à payer	5 691
Total	**517 660**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	96 165		
Total	**96 165**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	45 048		
Total	**45 048**		

SOMOCAP

Société par actions simplifiée
au capital de 265 312 euros
Siège social : 71 Plaza Alde Lan Tokia, 64480 JATXOU
353 680 903 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 159 286 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	159 286 euros
A titre de dividendes Soit [Montant du dividende par action] euros par action	82 000,00 euros
Le solde	77 286 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 3 091 453 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 82 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30/09/2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre ~~d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er~~ janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

JPS

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024 :82 000,00 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 82 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
FABRICE SORHOUET

